

Cours de langue française (Mlle GHAZI N.)

Ce cours est destiné à des étudiants universitaires en géologie

Objectifs : dans ce cours nous visons à développer les compétences en :

L'expression écrite

Compréhension de l'écrit

Séance 1: vocabulaire

Définitions :

La polysémie : est la caractéristique d'un mot ou d'une expression qui a plusieurs sens ou significations différentes (on le qualifie de polysémique).

Il ne faut pas confondre polysémie et homonymie. Deux mots homonymes ont la même forme (phonique ou graphique) mais sont des mots totalement différents, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas la même étymologie. Ils ont deux entrées distinctes dans le dictionnaire. Polysémie et homonymie sont des cas particuliers d'ambiguïté.

Exemple :

Le verbe charrier¹

Sens 1 : exagérer, aller un peu trop loin.

Exemple : Je trouve que tu charries un peu !

Synonyme : exagérer

Charrier, verbe transitif

Sens1: Transporter des matériaux, des matières premières.

Synonyme : emporter

Sens 2 Entraîner dans son cours (un fleuve, une rivière...).

Synonymes : emporter, entraîner, traîner

¹ Selon le dictionnaire l'internaute

Sens 3 Taquiner, se moquer de quelqu'un.

Synonymes : chambrer, railler, taquiner

Souvent, les différents sens d'un mot sont des associations d'idées.

Parfois, les associations d'idées sont imagées et s'éloignent de la réalité : il faut alors distinguer le sens propre et le sens figuré d'un même mot.

a. Le sens propre

Un mot employé au sens propre est utilisé dans son sens premier, c'est-à-dire dans son sens le plus courant : le sens d'origine du mot.

C'est le sens qui est indiqué en première position dans la définition donnée par le dictionnaire.

Exemple :

La Lune influence les marées.

→ Ici, le mot « Lune » est employé dans le sens de « satellite de la Terre ».

b. Le sens figuré

Un mot employé au sens figuré est utilisé dans son sens second. Il exploite une partie du sens propre sous forme d'image. Le sens figuré est donc dérivé du sens propre, souvent par association.

Il est signalé dans le dictionnaire par l'abréviation : « fig. ».

Exemple :

Thomas est souvent dans la lune ces temps-ci.

→ Le mot « lune » est ici employé pour indiquer que Thomas rêve, qu'il n'est pas attentif. Il n'est pas réellement parti sur la Lune !

Le contexte :

Quand on veut connaître le sens d'un mot, on peut le découvrir en cherchant sa définition dans un dictionnaire. On peut aussi comprendre un mot en s'intéressant à la phrase ou au texte qui le contient : c'est ce que l'on nomme le contexte.

Exemple :

En géologie, **charriage** peut désigner :

-une nappe de charriage², un déplacement de couches sédimentaire sur une longue distance ;

-le charriage (transport) d'une particule par l'eau ou le vent.

Le mot forage désigne deux actions différentes en deux domaines différents qui sont : la médecine et la géologie

Forage biopsique :

Prélèvement, par une action de forage, d'un fragment d'organe, de tissu ou de néoplasme afin de le soumettre à un examen.

Le forage en géologie :

Est l'action de creuser un trou dans la Terre. L'équipement du puits, tel les tubages, et de manière générale les moyens techniques permettant de creuser, varient en fonction de son dimensionnement et de ses objectifs. On fore pour prospecter et/ou exploiter le sous-sol

Exemple 2 :

Le mot sondage

Action de sonder un milieu quelconque, une cavité, une eau, un sol.

Enquête statistique dont le but est de connaître, à un moment donné, la manière dont se répartissent les opinions individuelles à propos d'une question donnée. (On dit aussi sondage d'opinion.)

Interrogation rapide de quelques personnes pour se faire une opinion générale : Faire un sondage auprès des spectateurs.

Prélèvement d'échantillons à partir desquels on extrapole une conclusion valable pour l'ensemble : Un sondage rapide montre que ce livre est bourré de fautes.

Le sondage en Chirurgie :

Introduction dans un conduit naturel d'une sonde destinée à évacuer le contenu de la cavité où elle aboutit (sondage vésical), à étudier le calibre, la profondeur de l'organe exploré, ou à y introduire un médicament.

Le sondage en Hydrologie :

² 1884 Le Français M. Bertrand met en évidence la notion de charriage (déplacement de nappes de terrains), fondant ainsi la tectonique moderne.

Détermination de la profondeur marine (ou hauteur d'eau) à l'aide d'une sonde à main ou d'un appareillage particulier.

Le sondage en Matériaux :

Exploration interne d'un matériau par tout signal physique pouvant le pénétrer (rayonnement électromagnétique, vibrations élastiques sonores et ultrasonores).

Le sondage en Météorologie :

Exploration verticale de l'atmosphère soit in situ (radiosondes, ballons, fusées) ou à distance (lidar, sodar, radar, radiomètre).

Le sondage en Mines

1. Contrôle de la solidité des parois d'une excavation par voie sonore.
2. Trou ainsi creusé en vue de reconnaître le terrain.

Le sondage en Pétrole

Puits en cours de forage.

Le sondage en Statistique

Méthode consistant à recueillir des informations sur un groupe d'individus ou d'unités statistiques (échantillon) prélevé dans un ensemble plus important (population), et destinée à estimer certaines caractéristiques de la distribution d'un ou de plusieurs caractères dans cette population dans un but soit descriptif, soit décisionnel.

Exercice :

En utilisant votre dictionnaire et/ou en faisant des recherches en ligne, proposez des mots polysémiques en indiquant leurs significations selon les domaines d'utilisations.

Exemples :

Autochtone

Sens général: Autochtone (n. m.) du grec *autos*, de soi-même, et *khiôn*, terre ; en anglais autochthon : Formé sur place.

En ethnologie: le terme désigne le membre d'un peuple autochtone, ou qualifie ce qui lui est lié. En particulier, au Canada, le terme d'Autochtones désigne collectivement les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

Sens en géologie: Autochtone (adj.) en anglais *autochthonous* : Qualifie une roche sédimentaire, ou son origine, lorsque les composants de cette roche ont été déposés ou élaborés sur place et qu'ils n'ont pas été arrachés à une autre roche. Les calcaires récifaux sont des roches autochtones.

Autochtone (n. m. et adj.) : Terrains n'ayant, pour ainsi dire, pas été déplacés depuis leur formation, par des mouvements tectoniques. En particuliers, ces terrains, n'ont pas été déplacés d'un substratum à un autre, ils n'ont pas subi de charriage.

Antonyme : allochtone.

Les mots composés et les mots dérivés :

Définitions 1 : le terme scientifique: mot appartenant à un vocabulaire spécial, qui n'est pas d'un usage courant dans la langue commune (Petit Robert)

Définitions 2 : Les mots composés savants Ils sont formés à partir d'éléments grecs ou latins.

Voici quelques mots latins

MOT	SENS	EXEMPLE	MOT	SENS	EXEMPLE
aqua	eau	aquarium	omni	tout	omnivore
api	abeille	apiculteur	pède	pied	bipède
arbor	arbre	arboricole	cide	qui tue	insecticide
igni	feu	ignifuge	fuge	qui fait fuir	ignifuge
moto	qui meut	motoculteur	pare	qui portz	ovipare
fère	qui porte	mammifère	radio	rayon	radiométrie
multi	nombreux	multicolore	vore	qui mange	omnivore
uni	unique	univoque	fique	qui produit	mirifique

Voici quelques mots grecs

MOT	SENS	EXEMPLE	MOT	SENS	EXEMPLE
aéro	eau	aérostat	morpho	forme	morphologie
algie	douleur	névralgie	onyme	mot	homonyme
archi	commander	anarchie	ortho	droit	orthographe

anthropo	home	misanthrope	pédo	enfant	pédiatre
auto	de soi-même	automobile	phago	qui mange	oesophage
bio	vie	biologie	phil	ami	cinéophile
chloro	vert	chlorophylle	phobe	ennemi	hydrophobe
chrome	couleur	polychrome	phone	voix	téléphone
ciné	mouvement	cinétique	poly	nombreux	polychrome
game	mariage	polygame	mono	unique	monogame
géo	terre	géologie	pyro	feur	pyroname
hippo	cheval	hippophage	scope	vision	télescope
homo	semblable	homographe	thèque	armoire	bibliothèque
hydro	eau	hydrophobe	thérapie	traitement	thérapeute
log	science	graphologie	thermo	chaleur	thermophile
lâtre	qui adore	idolâtre	télé	au loin	télescope
mani	passion	mélomane	zoo	animal	zoologie

Définition 3 : Les mots obtenus par dérivation sont appelés des mots dérivés. Ils sont formés :

À partir d'un radical additionné d'un préfixe placé avant (pré-) le radical.
Entrouvrir = préfixe entre- + radical ouvrir.

À partir d'un radical additionné d'un suffixe placé après le radical.

Brusquement = radical brusque + suffixe -ment.
Le suffixe -ment permet de construire un adverbe de manière à partir d'un adjectif (brusque).

Deux mots ayant le même radical sont dits de la même famille.

Exercice 1 :

Chercher dans le dictionnaire de la géologie ou en ligne le sens de ces mots :

Géodésie, Géode, Le métamorphisme, Altération, Sédimentation, Aven, Exogéologie, Felsique, Castine, Hololeucocrate, Leucocrate, Mésocrate, Mélanocrate, Holomélanocrate, Automorphe, Autochtone, Avalanches de débris, Butte-témoin, Relief, Un minerai, Une nappe, Orogenèse, Oncoïde, Corrasion.

Exercice 2

Découper les mots suivants :

Exemple de réponse, La pédologie : (du grec πῆδον pèdon : « sol » et λόγος lógos : « étude ») est une science ayant pour but d'étudier la pédogenèse, c'est-à-dire la formation et l'évolution des sols, notamment au travers de plusieurs taxonomies des sols.

La Géochronologie, la Spéléologie, la Géographie, l'Hydrologie, L'hydrogéologie, La géomorphologie, La minéralogie, La pétrologie, La sédimentologie, La pétrographie, La cristallographie, La paléontologie, La stratigraphie.

Exercice 3 :

Trouver les mots qui sont de la même famille que : géologie, géométrie, géographe.

Réponse :

Géologique : adjectif, relatif à la géologie

Géologiquement : adverbe, du point de vue géologique

Géologue : nom, spécialiste géologie.

Séance 2 : Grammaire

Les pronoms :

Définitions : *Les pronoms* remplacent des noms, des groupes nominaux, et parfois des propositions

Les pronoms personnels sujets: je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles.

Exemple : **je** parle et **tu** écris.

Les pronoms personnels complément d'objet directe : me, te, le, la, les, nous, vous, leur.

Exemple : il faut **t'**écouter pour comprendre.

Les pronoms personnels complément d'objet indirect : me, te, lui, en, y, nous, vous, leur.

Exemple : j'envoie le livre à mon camarade, je **lui** envoie le livre. (lui remplace mon camarade qui est un COI).

Je parle de ce cas, J'**en** parle (**en** remplace ce cas)

Les pronoms personnels accentués : moi, toi, lui, elle, nous, vous, eux, elles.

Je sacrifie ma vie pour mes enfants, je sacrifie ma vie pour eux.

Les pronoms démonstratifs : désignent la personne, l'animal ou la chose dont on parle. ce, c', ça, cela, ceci, celui, celle, celui-ci, celle-là, ceux, celles, ceux-ci, ceux-là, celles-ci, celles-là,...

Exemple: Le moment que je préfère est **celui** où nous sommes tous ensemble.

Les pronoms possessifs : indique le possesseur de l'objet ou de l'être dont il remplace le nom.

Exemple : *Cette voiture est aussi ancienne que la vôtre.* (= la voiture qui est à vous)

Le mien, la mienne, le tien, la tienne, le sien, la sienne, le (la) nôtre, le (la) vôtre, le (la) leur, les mien(ne)s, les tien(ne)s, les sien(ne)s, les nôtres, les vôtres, les leurs.

Exemple : Pouvez-vous me prêter vos crayons, j'ai oublié les **miens** ? (les miens remplace mes crayons)

Les pronoms interrogatifs : les pronoms interrogatifs servent à interroger sur l'identité de personnes ou d'objets. Ils peuvent remplacer un nom précédé d'un déterminant interrogatif, ou permettre de rattacher une proposition subordonnée complétive au groupe verbal. *qui ? que ? à qui ? ...*

	singulier	pluriel	indéfinis
masculin	lequel, duquel, auquel	lesquels, desquels, auxquels	qui, que, quoi
féminin	laquelle, de laquelle, à laquelle	lesquelles, desquelles, auxquelles	

Exemple :

Amir a cassé le vélo, **qui** a cassé le vélo ? (qui remplace Amir).

Lequel partira avant minuit ?

- **Que** fais-tu ?
- Je me demande **qui** il est vraiment.
- De **quoi** parlent-ils ?

Remarque : Employé dans une phrase interrogative, où est un adverbe.

Exemple : **Où** est-il caché ?

Les pronoms relatifs : qui, que, quoi, dont, où, lequel et ses composés :

	singulier	pluriel
masculin	lequel, duquel, auquel	lesquels, desquels, auxquels
féminin	laquelle, de laquelle, à laquelle	lesquelles, desquelles, auxquelles

Attention : Ne pas confondre les pronoms relatifs et les pronoms interrogatifs.

Exemples :

- *Le client qui vient de s'en aller sans régler sa note*
- > *Qui* est un pronom relatif introduisant une proposition subordonnée relative.
- *Qui vient de partir sans régler sa note ?*
- > *Qui* est un pronom interrogatif employé dans une phrase interrogative.

Les articles :

On distingue plusieurs catégories d'articles :

1. Les articles définis :

Ils désignent précisément une chose, une personne, une espèce ou une réalité connue ou identifiable : *le, la, les, l'* (forme élidée de *le* et *la* devant une voyelle ou un *h* muet).

Exemple : *Nous mangeons l'agneau.* -> un agneau entier, dont nous connaissons l'existence.

2. Les articles indéfinis

Ils désignent une chose ou une personne mais pas de façon précise. : *un, une, des.*

Exemple : *Nous mangeons un agneau.* -> un agneau entier, sans savoir précisément lequel.

3. Les articles partitifs

Ils désignent une quantité de matière, réelle ou non : *du* (forme contractée de *de + le*), *de la, de l'.*

Exemple : *Nous mangeons de l'agneau.* -> une partie de l'agneau, sans savoir précisément de quel agneau il s'agit.

4. Les formes contractées

au (à+ le), aux (à+les), du (de+le), des (de+les)

Attention : Ne pas confondre *des*, article indéfini, et *des*, contraction de *de + les*.

- Il mange des (article indéfini) *pommes*.

- *Les feuilles des* (article défini contracté : *de+les*) *arbres tombent encore.*

Remarque : Lorsque *le, la, les, ou l'* sont placés devant un verbe, ce ne sont pas des articles mais des pronoms.

Exemples :

- *Il mange la pomme.* *La* est, dans cette phrase, un article.

- *Il la trouve excellente !* *La* est, dans cette phrase, un pronom qui remplace le nom *pomme*.

Le déterminant démonstratif : permet de montrer de façon précise la chose, la personne ou l'animal dont on parle ou dont on a parlé précédemment. Il varie avec le genre et le nombre du nom qu'il qualifie.

masculin singulier	féminin singulier	pluriel
ce, cet	cette	ces

Remarque 1 : Il existe aussi des formes composées avec **-ci** ou **-là** :

On utilise **-ci** pour exprimer **la proximité dans le temps ou l'espace**, et **-là** pour **l'éloignement**.

- **Masculin singulier** : ce...-là, ce...-ci, cet...-ci, cet...-là

- **Féminin singulier** : cette...-ci, cette...-là

- **Pluriel** : ces...-ci, ces...-là.

Exemples :

- **Cet** homme-**ci** est marié avec **cette** femme-**là**.

- **Ces** enfants-**là** sont très sages.

Remarque 2 : Lorsque le déterminant précède un nom (ou un adjectif qualifiant ce nom) qui commence par une voyelle ou un h muet, on doit employer **cet** à la place de ce.

Exemples :

- **cet homme** -> **ce** vieil homme ;

- **cet artisan** -> **ce** jeune artisan ;

- **ce discours** -> **cet** accablant discours.

Le déterminant possessif, à la différence des autres déterminants, indique une relation d'appartenance ou de connaissance avec le possesseur.

Exemples :

- Nous te confions **notre** chien.

- Connais-tu **ma** cousine ?

possesseur	1re personne du singulier	2e personne du singulier	3e personne du singulier	1re personne du pluriel	2e personne du pluriel	3e personne du pluriel
masculin singulier	mon	ton	son	notre	vos	leur
féminin singulier	ma	ta	sa	notre	vos	leur
pluriel	mes	tes	ses	nos	vos	leurs

Remarque 1

Mon, ton et **son** peuvent précéder un nom ou un adjectif féminin commençant par une voyelle ou un h muet.

Exemples :

- J'ai reçu **mon** salaire.

- Ileana est **ton** amie.
- C'est **son** histoire.

Remarque 2

Lorsque **leur** est placé devant un verbe ce n'est pas un déterminant possessif mais un pronom : le pluriel du pronom lui.

Exemple : Marc **leur** (= lui, pronom) donne **leur** (= une, déterminant) part.

Les déterminants exclamatifs

Cette catégorie inclut les déterminants *quel, quels, quelle* et *quelles* utilisés dans les phrases exclamatives.

1. Accord

Comme tous les déterminants, le déterminant exclamatif s'accorde avec le nom qu'il détermine.

Exemples : *Quelle belle maison ! Quels beaux châteaux !*

2. Emploi

Les déterminants exclamatifs s'emploient dans des phrases exclamatives directes ou indirectes.

Exemples :

- *Quelle robe !*
- *J'imagine quelle déception tu as dû ressentir.*

3. Devant un verbe d'état

Placé devant un verbe d'état, le déterminant exclamatif est attribut du sujet et s'accorde alors avec le nom dont il est attribut.

Exemple : *Quelle fut sa colère quand il vit l'état de sa voiture !*

Les déterminants interrogatifs

Cette catégorie inclut les déterminants *quel, quels, quelle* et *quelles*.

1. Accord

Comme tous les déterminants, le déterminant interrogatif s'accorde avec le nom qu'il détermine.

Exemples :

- **Quel** devoir as-tu fini ?
- **Quels** devoirs as-tu finis ?

2. Emploi

Les déterminants interrogatifs s'emploient dans des phrases interrogatives directes ou indirectes.

Exemples :

- **Quelle** robe porteras-tu ce soir ?
- Il lui demanda **quelle** cravate mettre avec ce costume.

3. Devant un verbe d'état

Placé devant un verbe d'état, le déterminant interrogatif est attribut du sujet et s'accorde alors avec le nom dont il est attribut.

Exemples :

- **Quelle** est votre fonction dans cet établissement ?
- **Quelles** sont vos activités principales ?

Les déterminants indéfinis

Cette catégorie inclut des mots variés (*tout, aucun, chaque, maint, nul, plusieurs, tel, quelques, divers, différent, certain...*) qui indiquent une quantité non chiffrée ou une évocation vague de personne ou de chose.

1. Sens

Comme son nom l'indique, le déterminant indéfini ne précise pas ou précise peu la quantité ou la qualité du nom qu'il détermine.

Exemple : Dans cette équipe, **certains** joueurs ne fournissent **aucun** effort. (Ni les joueurs ni les efforts ne sont parfaitement définis.)

2. Avec un autre déterminant

Certains déterminants indéfinis peuvent être précédés d'un autre déterminant.

Exemple : *Les quelques champignons qu'il avait ramassés étaient vénéneux.*

3. Locutions

Les locutions formées d'un adverbe de quantité et de la préposition *de* sont aussi des déterminants indéfinis. Parmi ceux-ci : **beaucoup de, trop de, plus de, suffisamment de, tant de, etc.**

Exemples :

- Pierre mange **trop de** sucreries.
- Il y a **beaucoup de** touristes dans le centre -ville.

4. Nombre

Certains déterminants ne s'utilisent qu'au singulier : **chaque, plus d'un et pas un, aucun et nul**. En revanche, **plusieurs, différents et divers** ne s'emploient qu'au pluriel.

Exemples :

- **Chaque** réponse doit être justifiée.
- Pierre joue avec **plusieurs** amis.

Les déterminants numéraux cardinaux

Les déterminants numériques cardinaux servent à indiquer le nombre de personnes ou de choses.

Exemples :

- J'ai **sept** cousins.
- Nous partons dans **douze** jours.

Le déterminant numéral cardinal un est le seul qui varie en **genre**.

Exemple : Il a **un** frère et **une** sœur.